

P PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE RÉSEAU DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Le nombre de jeunes accueillis pour la première fois dans une mission locale ou une PAIO, a triplé depuis 1983 pour atteindre 430 000 en 1994. Ces structures accueillent aussi bien des jeunes récemment sortis du système scolaire que d'autres qui peuvent être sortis depuis une dizaine d'années. Une part croissante des jeunes sortant sans qualification du système scolaire passe ainsi par le réseau d'accueil.

Les jeunes, suivis par le réseau d'accueil, sont peu formés et en majorité âgés de 21 ans et plus. Ils sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation, ce qui n'exclut pas des demandes de services divers. La durée moyenne du contact avec le réseau est d'autant plus élevée que le niveau initial du jeune est faible.

Créé en 1982, le réseau des structures d'accueil des jeunes comprend aujourd'hui 271 missions locales et 398 permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), réparties sur le territoire national. Il a vu son rôle se renforcer considérablement, au fur et à mesure que les problèmes d'orientation des jeunes s'accroissaient.

Au total, 950 000 jeunes ont eu un contact actif avec le réseau d'accueil en 1994, qu'ils soient récemment entrés en relation avec ces structures ou qu'ils aient déjà été suivis par elles. Suite aux prescriptions des conseillers, 590 000 jeunes ont, en 1994, intégré des situations de type emploi-formation, contrats d'insertion en alternance ou contrats aidés (estimations panel TERSUD).

Le nombre de jeunes qui, se présentant pour la première fois dans



le réseau, ont eu un entretien avec un conseiller, s'est élevé à 430 000 en 1994 (-3 % par rapport à 1993 mais + 37 % par rapport à 1991) dont plus de 150 000 avaient une qualification de niveau inférieur à V. Près de 61 % de ces premiers entretiens ont été réalisés par les missions locales; la part des PAIO tend à diminuer régulièrement depuis 1992, passant de 42,3 % des jeunes accueillis en 1992 à 39,3 % en 1994.

Le réseau est ouvert à tous les jeunes de moins de 26 ans, qui peuvent dans certains cas le contacter pour la première fois jusqu'à dix ans après leur sortie du système scolaire. Ainsi, parmi les quelques 150 000 jeunes sans qualification accueillis pour la première fois en 1994, près de 43 000 avaient quitté l'école la même année, 25 000 l'année précédente, mais aussi plus de 11 000 en 1985 ou avant. Les jeunes les plus défavorisés se dirigent de plus en plus vers les structures d'accueil dès la sortie du système scolaire : 43 000 en 1994 contre 25 000 en 1991, alors qu'ils sont en même temps de moins en moins nombreux à sortir du système scolaire sans qualification (tableau 1).

L'origine du premier contact des jeunes avec le réseau d'accueil : les amis et l'ANPE plus souvent que la mairie ou les services sociaux

Quel que soit le niveau des jeunes, dans plus de 25 % des cas la famille et les amis sont à l'origine du premier contact avec la structure d'accueil, mais l'ANPE ainsi que les autres PAIO ou missions locales jouent un rôle de relais non négligeable (graphique 1). Les jeu-

nes accueillis à la suite d'une recommandation de la mairie ou des services sociaux sont en augmentation significative avec une part de près de 16 %. En revanche, le rôle du réseau des centres d'information et d'orientation de l'éducation nationale, ainsi que celui de la presse et des médias reste limité (1,5 %).

L'aide et l'accompagnement apportés aux jeunes se traduit la plupart du temps par l'intervention du conseiller auprès d'un tiers, qui permet au jeune de rentrer dans une

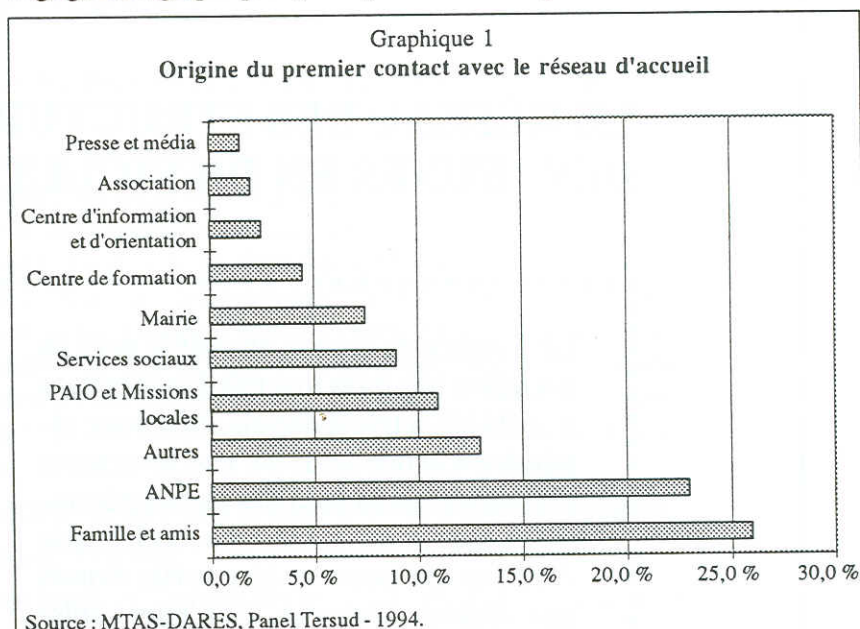


Tableau 1
Suivi des premiers accueils entre 1991 et 1994

Année de fin de scolarité	Premiers accueils par année				A Total par année de sortie	B Sorties du système scolaire (2)	Rapport A/B (en %)
	1994	1993	1992 (1)	1991 (1)			
1994	42 800	-	-	-	42 800	-	-
1993	24 600	31 900	-	-	56 500	64 000	-
1992	16 650	28 700	27 100	-	72 450	78 000	-
1991	11 900	19 600	23 530	24 600	79 630	88 000	90,5
1990	11 900	17 750	22 060	22 800	74 510	92 000	81,0
1989	10 300	16 850	21 800	20 800	69 750	96 000	72,7
1988	9 100	12 750	18 000	18 300	58 150	102 000	57,0
1987	7 530	10 470	14 780	14 700	47 480	103 000	46,1
1986	5 950	9 110	12 860	12 350	40 270	120 000	33,6
1985	3 170	5 280	9 960	10 160	28 570	-	-
Avant 1985	7 930	9 110	15 560	16 850	49 450	-	-
Premier accueil niveau VI et Vb	151 830	161 520	165 650	140 560	619 560	803 000	77,2
Premier accueil total	430 000	440 000	412 000	313 000	1 595 000	-	-
% 1 ^{er} accueil VI et Vb	35,3	36,7	40,2	44,9	38,8	-	-

(1) - Estimations tenant compte des dossiers Parcours archivés.

(2) - Source DEP - Non compris les sorties du primaire.

Source : MTAS-DARES, Panel Tersed.

action de formation, de rencontrer les chefs d'entreprise ou de bénéficier d'un logement.

Pour réagir aux demandes des jeunes, les premiers outils dont dispose la mission locale sont l'orientation et le bilan de compétences. Ces deux instruments sont utilisés préalablement au démarrage ou à la poursuite de parcours d'insertion, le conseiller devant à la fois prendre en compte les projets et les difficultés des jeunes et les aider à trouver une solution "intermédiaire, brève ou durable" (fiches action 1993 des missions locales).

Pour des jeunes en formation, en emploi ou en contrat aidé d'emploi-formation, l'objectif du suivi ne consiste pas seulement à résoudre les difficultés évoquées par eux mais également à rechercher des solutions concrètes permettant de pallier une défaillance, d'assurer un minimum de cohérence à leur itinéraire.

Les jeunes demandent plus souvent une formation qu'un emploi

La demande des jeunes qui s'adressent au réseau d'accueil n'est pas prioritairement une demande d'emploi immédiat mais plutôt de formation. Ils connaissent en effet les missions locales ou les PAIO surtout à travers le crédit formation individualisé (C.F.I). Les demandes des jeunes auxquelles les structures sont confrontées, concernent ainsi principalement la formation (55 %), l'emploi (25 %) et pour 14 % d'entre eux un contrat de type emploi formation. 6 % des demandes s'orientent exclusivement vers des services (santé, transport, logement ...).

Le réseau a pour premier rôle de compléter l'information des jeunes sur les possibilités offertes en vue d'emplois aidés ou non, les possibilités concernant les contrats d'insertion restant limitées compte tenu

Encadré 1

LE RÔLE ET L'ACTION DES MISSIONS LOCALES ET DES PAIO

Historique du réseau d'accueil

Les missions locales pour l'insertion des jeunes ont été créées à titre expérimental par l'ordonnance du 26 mars 1982, à la suite du rapport établi par B. Schwartz à la demande du premier ministre, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et de lutter contre l'exclusion. Dans le même temps, sont installées les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

Mises en place à l'initiative de l'Etat et des collectivités locales, les missions locales, présidées par un élu, sont constituées en associations ou en groupement d'intérêt public. Leur financement est assuré par l'Etat et les collectivités territoriales. Elles peuvent en outre bénéficier d'autres financements apportés au titre d'actions spécifiques par divers partenaires.

Les PAIO, destinées à l'origine à accueillir les jeunes de 16 à 18 ans et à les orienter vers les stages de formation alternée, ont été amenées à élargir très vite leur accueil aux 18-25 ans et à plus largement mobiliser les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'Etat assure seul leur financement à l'origine. Aujourd'hui, de nombreuses communes apportent leur participation financière. Le support de ces permanences est le plus souvent associatif.

Développement du réseau d'accueil

Le réseau d'accueil des jeunes a considérablement évolué, notamment par la transformation fréquente des PAIO en missions locales.

Ce réseau compte aujourd'hui 668 structures dont 271 missions locales et 397 PAIO. Son évolution au cours des dernières années a été fortement marquée par une mutation qui en a fait un dispositif structurel à partir de :

- La loi du 19 décembre 1989 d'une part, favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle définit en effet le rôle des missions locales et confirme leur vocation.

- La loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993 d'autre part, qui permet aux missions locales de renforcer leur capacité de réponse auprès des jeunes en matière d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle dans le cadre des Espaces jeunes en collaboration avec l'Agence nationale pour l'emploi et les Conseils régionaux.

Le triple rôle des missions locales et des PAIO

Elles constituent en premier lieu un outil au service des jeunes. A travers des actions d'accueil, d'orientation et d'information, elles proposent une relation personnalisée et globale avec les jeunes, les guident dans l'élaboration de leur itinéraire et les accompagnent tout autour de leur parcours d'insertion. Elles apportent des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes avec une priorité essentielle, l'emploi mais également dans les domaines de la formation, de la santé, du logement.

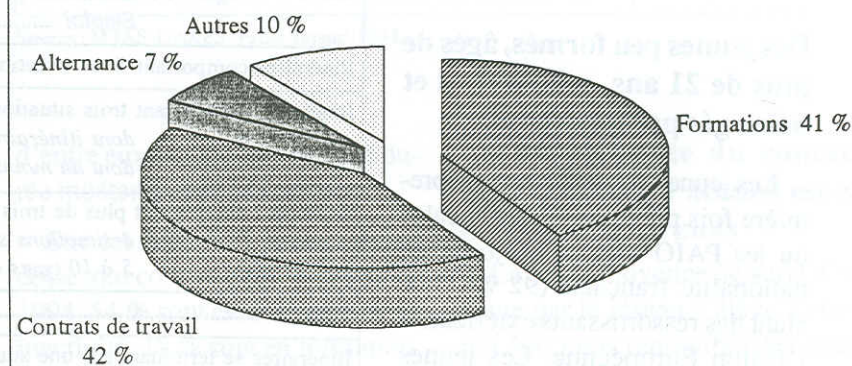
En second lieu, elles sont un mode d'organisation du partenariat local. Le conseil d'administration de l'association ou du groupement d'intérêt public, grâce à la représentation des différents collègues qui le composent, mobilise un partenariat au service de l'insertion des jeunes - élus, collectivités territoriales services de l'Etat et organismes nationaux, partenaires économiques et sociaux, associations concernées par le problème de l'insertion des jeunes, permettant concrètement la mise en place d'actions et d'initiatives locales.

Elles sont enfin constitutives d'un réseau national d'insertion des jeunes en étroite collaboration avec les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse et des sports.

La D. I. J

La délégation interministérielle à l'insertion des jeunes assure le financement et l'animation du réseau d'accueil (missions locales et PAIO). Elle veille notamment à la mise en oeuvre des politiques nationales de lutte contre le chômage des jeunes et l'exclusion. Elle participe activement à l'approche interministérielle de l'insertion des jeunes.

Graphique 2
Répartition des orientations préconisées par le réseau



Source : DIJ, Bilan d'activité du réseau 1994.

du faible niveau de qualification des jeunes accueillis. Ainsi, parmi les jeunes ayant au cours l'année 1994 bénéficié d'une orientation vers l'emploi ou la formation (soit environ deux jeunes sur trois suivis par le réseau), l'entrée en formation ne correspond plus aujourd'hui à l'orientation suggérée le plus fréquemment par le réseau (41 % des cas).

Parmi ces formations, les plus utilisées restent les actions de formation alternées, relevant soit de l'Etat soit des Conseils régionaux depuis le 1er juillet 1994.

Les contrats de travail constituent aujourd'hui la première des orientations que préconisent les missions locales ou les PAIO (42 % des cas) sachant que l'orientation vers un contrat de travail ne signifie pas que le jeune accède effectivement à un emploi. La part des CDD, CDI ou missions d'intérim en représente un peu plus de 60 % tandis que celle des CES s'élève à 27 %. En revanche, les contrats de formation en alternance ne conviennent apparemment qu'assez peu à ce type de public, ne représentant qu'environ 7 % des orientations. Les contrats de retour à l'emploi et les emplois dans les entreprises d'insertion restent marginaux.

Enfin, 10 % des jeunes sont orientés vers une situation d'attente, mobilisation sur projet, technique de recherche d'emploi, préparation à une formation.

Des jeunes peu formés, âgés de plus de 21 ans, célibataires et hébergés par leur famille

Les jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO sont en majorité de nationalité française (92 %), 7 % étant des ressortissants extérieurs à l'Union Européenne. Les jeunes femmes sont majoritaires en 1994 (53 % de la population en contact

actif), mais ne sont pas sur-représentées puisque leur taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des jeunes gens. La moyenne d'âge est de 22 ans et demi.

Le plus souvent célibataires (84 %), les jeunes sont encore hébergés par la famille dans plus de deux cas sur trois. Plus d'une personne sur deux ne dispose d'aucun moyen de locomotion, mais cela concerne surtout les jeunes femmes.

Le niveau de formation initiale des jeunes accueillis est généralement faible, surtout chez les garçons. Les filles ont en moyenne un niveau de formation initiale plus élevé; elles sont moins nombreuses que les garçons en niveau VI et beaucoup plus nombreuses dans les niveaux V et IV.

Depuis 1992 la part des jeunes de niveau VI et Vbis baisse au bé-

néfice des jeunes mieux formés. Le nombre de jeunes de niveau IV accueillis entre 1992 et 1994 dans les missions locales a ainsi augmenté surtout au détriment des niveaux VI (tableau 2).

Pendant leur contact avec le réseau, près de 60 % des jeunes restent dans le même type de situation, une fois sur deux en chômage ou en inactivité

Pendant qu'ils restent en contact avec le réseau d'accueil, les jeunes peuvent connaître quatre situations principales : l'emploi, les contrats emploi-formation, la formation, ou les situations de chômage ou d'inactivité (encadré 2). En 1994, pour 59 % des jeunes, l'itinéraire parcouru ne comporte qu'un seul type de situation. Lorsqu'il comprend

Tableau 2
Évolution de la répartition des premiers accueils selon le niveau de formation initiale

En pourcentage

Années	Niveau VI	Niveau V bis	Niveau V	Niveau IV et plus
1992	25,1	20,9	37,6	16,4
1993	20,9	18,2	39,9	21,0
1994	18,8	16,6	44,1	20,5

Source : MTAS-DARES, Panel Tersud.

Tableau 3
Situations connues par les jeunes en contact actif avec le réseau en 1994

En pourcentage

Itinéraires comportant une seule situation	59
Chômage ou inactivité	23
Formation	16
Contrat emploi formation	5
Emploi	15
Itinéraires comportant deux situations différentes	29
Itinéraires comportant trois situations différentes	7
dont itinéraire ascendants	1
dont au moins une étape de formation	6
Itinéraires comportant plus de trois situations différentes	5
4 situations successives différentes	1
5 à 10 types de situations différentes	3,3
TOTAL	100
Itinéraires se terminant par une situation d'emploi et comportant au moins une situation d'un autre type	14

Source : MTAS-DARES, Panel Tersud.

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

La Délégation à la Formation Professionnelle puis la DARES et la Délégation Interministérielle à l'Insertion des jeunes utilisent depuis plusieurs années les panels de suivi des jeunes en difficulté et en particulier de ceux en CFI, à des fins d'évaluation statistique. Les études réalisées au cours des années précédentes ont démontré la faisabilité d'une agrégation de dossiers gérés par un échantillon de structures équipées de Parcours et la fiabilité des résultats obtenus qui ont pu être comparés aux données de cadrage disponibles. La présente étude porte sur 90 structures d'accueil interrogées au printemps 1995 et se base sur 190 000 dossiers de jeunes en contact avec le réseau durant l'année 1994. La prochaine interrogation du panel est prévue pour avril 1996 et portera sur une soixantaine de structures.

Concernant la typologie des contacts, la méthode de classification automatique utilisée a permis de constituer, à partir de variables actives, des groupes homogènes maximisant la variance intergroupe et minimisant la variance intragroupe. La quinzaine de variables actives choisies ont porté sur les services annexes consommés, le nombre des situations, des contacts, le passage en CFI par phases (4 variables), les changements de situation, la date du premier contact, la durée de l'itinéraire, l'articulation des situations successives et le type de dernière situation, ainsi que le caractère ascendant ou non de l'itinéraire.

Premiers accueils : nombre des jeunes se présentant pour la première fois dans le réseau, soit venant de sortir du système scolaire, soit l'ayant abandonné depuis une ou plusieurs années. L'étude conduite par la DARES sur le CFI (de 1989 - 1993) a montré que l'attente moyenne était de trois ans, celle-ci ayant fortement diminué ces deux dernières années.

Jeunes en contact : un jeune est considéré en contact lorsqu'il a été reçu lors d'un entretien en face à face avec un conseiller. Ce concept prend en compte l'ensemble des visites des jeunes dans les structures, mais chaque jeune n'est compté qu'une seule fois par structure d'accueil.

Jeunes en situation : suivant les nouvelles définitions utilisées par le logiciel PARCOURS, ce concept couvre l'ensemble des étapes constituant l'itinéraire d'un jeune lorsqu'il est suivi au sein du réseau d'accueil, regroupées en quatre possibilités :

- ① Situation de chômage ou d'inactivité, maladie, maternité, service militaire, etc..., intégrant les périodes d'attentes entre deux situations.
- ② Formation : pour l'essentiel des AFA, mais aussi des SIFE, etc...
- ③ Contrat emploi/formation : contrat de qualification, d'apprentissage, d'orientation, etc...
- ④ Emploi : CDI, CDD, Intérim, CRE, CES, etc...

Chaque situation est caractérisée par une date de début et une date de fin (sauf en cas de CDI) et sa période ne peut se chevaucher celle d'une autre, ce qui permet de reconstituer des enchaînements sans risque d'erreur.

Services : les services proposés par le réseau d'accueil ont été regroupés en cinq thèmes : logement, santé, ressources, vie sociale et partenariat. Les contacts ainsi créés, se surajoutent à la situation d'emploi-formation du jeune (on peut être au chômage et avoir besoin de soins, ou travailler et chercher un logement, etc...).

Le concept d'itinéraire recouvre l'ensemble des situations vécues par le jeune, tandis que le concept de parcours ne concerne que les formations et leur articulation entre les actions de formation alternée (phases du CFI, mobilisation, pré-qualification, qualification ou programme PAQUE). On parle d'itinéraire ascendant si les étapes parcourues vont dans le sens des situations ① vers ④.

Un jeune est déclaré en fin de contact s'il n'a pas été vu par le conseiller de sa structure depuis plus de quatre mois, n'est plus en itinéraire d'insertion-formation suivi par le réseau, n'a émis aucune demande de service et si aucune validation ni bilan de compétences n'a été enregistré durant cette période.

deux situations différentes (29 % des cas), trois d'entre elles couvrent plus de la moitié des cas : chômage ou inactivité-formation; chômage ou inactivité-emploi; formation-emploi (tableau 3).

L'itinéraire conçu a priori le plus naturellement, ferait passer le jeune d'une situation de chômage ou d'inactivité à une formation débouchant sur un emploi, avec ou sans contrat emploi formation intermédiaire. Mais il est en fait très minoritaire (18 %). Pour l'ensemble des jeunes, la dernière situation connue s'avère être pour la moitié d'entre eux le chômage ou l'inactivité, tandis que 21 % sont en formation, 20 % ont un emploi et 9 % sont en contrat de type «emploi formation». Dans le domaine de la formation, les jeunes suivent en majorité une action de formation alternée, tandis qu'en matière d'emploi seul un tiers

Tableau 4
Caractéristiques des dernières situations connues

	En pourcentage
Formation	21
<i>dont : action de formation alternée</i>	78,3
Contrat Emploi Formation	9
<i>dont : apprentissage ou Contrat de qualification</i>	51,9
<i>CES avec formation</i>	43,6
Emploi	20
<i>dont : CES sans formation</i>	21,9
<i>CDD</i>	46,2
<i>CDI</i>	33,0
Situation de chômage ou d'inactivité	50

Source : MTAS-DARES, Panel Tersed-1994.

d'entre eux occupe un emploi à durée indéterminée (tableau 4).

Sur les 440 000 jeunes ayant cessé tout contact avec le réseau en 1994, 54 % sont en chômage ou en inactivité, 18 % sont en formation, 23 % sont en emploi et 5 % sont en contrat emploi formation.

La durée totale du contact avec le réseau d'accueil est en moyenne de 16 mois

La durée moyenne de suivi d'un jeune par le réseau s'élève à environ 500 jours (ensemble des situations connues par le jeune), mais ce chiffre recouvre une grande diver-

UNE TYPOLOGIE DES PUBLICS EN CONTACT AVEC LE RÉSEAU

Type 1 : les bénéficiaires de services (42 % des cas), des jeunes difficilement mobilisables autour d'un projet en raison d'un environnement difficile et d'objectifs encore flous

Ces contacts se distinguent des autres par le recours important aux services proposés par les structures d'accueil. Ils s'étalent sur une période courte (1 an et demi), souvent composée de situations de chômage et d'inactivité et parfois d'une phase de formation. Le premier contact s'est effectué assez récemment. On trouve dans ce groupe, les jeunes sans situation déclarée.

Dernière situation connue : non déclarée 14 %; chômage ou inactivité 76 %; formation 4 %; contrat emploi formation 3 %; emploi 4 %.

Les jeunes, peu diplômés et sans projets bien définis, situés dans un environnement social ou familial souvent difficile, n'ont eu que peu de contact avec les structures d'accueil, hormis pour des demandes d'emploi ou pour une aide ponctuelle de type «rédaction de curriculum vitae...». Ces jeunes n'ont qu'une faible demande en formation, surtout si elle n'est pas rémunérée. Un jeune déclare : *«Je ne sais pas bien pourquoi j'y suis allé, je cherchais une solution quelconque après des années de galère».*

Type 2 : les accessions à l'emploi (30 % des cas), de multiples projets permettant une capitalisation des expériences professionnelles

Des itinéraires très longs (de 3 à 5 ans), structurés autour d'un ou plusieurs contrats emploi formation composés de 4 situations en moyenne dont parfois un passage par une phase de qualification CFI. Le premier contact date de 1993. Les parcours sont chaotiques mais permettent pourtant un retour à l'emploi.

Dernière situation connue : chômage ou inactivité 21 %; formation 5 %; contrat emploi formation, CES majoritairement, 24 %; emploi 50 %.

Le public est en général plus âgé que la moyenne, on y trouve un plus grand nombre de jeunes mariés ou vivant maritalement, issus d'un milieu rural où l'offre de formation est peu développée.

Pour ces jeunes, les structures d'accueil sont à la fois perçues comme une agence d'intérim lorsque l'urgence est de trouver un emploi et comme un centre de bilan lorsqu'il y a nécessité de faire le point.

Un jeune déclare : *«La mission locale n'est pas assez connue des employeurs».*

Type 3 : les «CFI courts» (16 % des cas), un parcours réfléchi vers l'emploi

Ce premier type est constitué de contacts plutôt courts (1 an et demi) composés de deux situations en moyenne, dont au moins une de formation en CFI, réparties entre mobilisation, pré-qualification, qualification, le parcours CFI s'étant réalisé en majorité de façon ascendante. Quatre contacts en moyenne ont été établis avec le conseiller.

Dans près de 60 % des cas, la dernière situation connue est la formation, en majorité dans le cadre du CFI; dans un tiers des cas le chômage ou l'inactivité et pour 10 % des cas, l'emploi, C.D.D. ou C.D.I.

Le premier contact avec le réseau s'est effectué majoritairement en 1993, pour ces jeunes dont la priorité est la recherche d'un emploi et à défaut, un stage rémunéré en entreprise. Les jeunes fréquentent les structures pour mieux connaître le marché de l'emploi, des entreprises. Leur parcours est réfléchi, les contacts d'insertion-formation construits avec l'aide des conseillers.

Un jeune déclare : *«Je fais des stages pour aboutir à un travail car je suis plus ou moins qualifié».*

Type 4 : les parcours qualifiant longs (7% des cas), un projet concret de formation intégrant des changements d'orientation et de nouvelles bases à acquérir

Des contacts longs (3 à 4 ans) composés de cinq à six situations en moyenne dont trois en formation, mobilisation, pré-qualification et qualification, qui alternent avec des situations de chômage ou d'inactivité, ainsi que de contrat emploi-formation et d'emploi. Les parcours de formation se déroulent de façon peu structurée et sont très consommateurs de contacts (près de 9 en moyenne)

Dernière situation connue : chômage 29 %; formation 35 %; contrat emploi-formation, en majorité dans le cadre des CES, contrat de qualification, contrat d'apprentissage, 18 %; emploi 18 %.

Un projet concret motive l'itinéraire de ces jeunes, plus féminins et plus âgés que la moyenne. Quelques incidents, allongeant le temps de formation, jalonnent leur itinéraire mais ne remettent pas en cause leur choix de formation. Les expériences et les stages pratiques ont été vécus positivement, à l'inverse des examens sanctionnant leur formation initiale.

Un jeune déclare : *«Il est important de rester dans le système d'apprentissage pour ne pas perdre ses acquis».*

Type 5 : les «publics Paque» (5 % des cas), après une scolarité difficile, la recherche d'autonomie

Des contacts longs (3 ans) initiés en 1992, pour moitié composés uniquement de situation de formation, pour moitié de formations alternant avec des situations de chômage ou d'inactivités et d'emploi. Trois situations successives en moyenne dont une à deux phases du programme PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi) avec parfois en complément une phase de mobilisation, de pré-qualification, de qualification. Un quart de ces contacts sont chaotiques et ont requis près de 6 contacts.

Dernière situation connue : chômage ou inactivité 36 %; formation, Paque ou CFI 33 %; contrat emploi formation 14 %; emploi 17 %.

La scolarité des jeunes de ce groupe, où la part des étrangers hors CEE est importante, a été généralement difficile, et 60 % en sont sortis sans qualification. Ces jeunes, à la recherche d'autonomie, expriment une forte demande de prise en charge lors du premier contact avec la structure d'accueil.

Un jeune déclare : *«La PAIO est un appui, ça sert à sortir de la famille».*

Tableau 5
Durée moyenne
du contact avec le réseau

En nombre de jours

Situation à la sortie	Durée moyenne du suivi des jeunes
Demandeur d'emploi	178
Formation	259
Contrat Emploi Formation	476
Emploi	476

Source : MTAS-DARES, Panel Tersud-1994.

sité (tableau 5). La durée moyenne passée en contact avec le réseau varie de 6 mois à 15 mois selon le type de situation concerné.

Les jeunes femmes gardent en moyenne plus longtemps un contact avec le réseau, qu'elle soient en formation ou en emploi. Il en est de même pour les jeunes qui sont mariés et pour ceux qui n'habitent pas chez leurs parents. Pour ces deux catégories, les durées des situations d'emploi (respectivement 806 et 622 jours) sont aussi plus élevées que la moyenne.

La durée moyenne passée en contact avec le réseau s'allonge lorsque le niveau initial est plus faible; elle dépasse 20 mois pour les jeunes de niveau VI, mais n'est que de dix mois pour les jeunes dont le niveau de formation est égal ou supérieur à V (tableau 6).

Un tiers des jeunes quitte le réseau avec un emploi et 15 % poursuivent leur formation

Les résultats présentés dans l'encadré 3 ont été obtenus à partir d'une base de données portant sur

60 000 dossiers de jeunes ayant cessé tout contact avec le réseau pendant au moins quatre mois en 1994. L'étude typologique a permis de mettre en évidence que près de 42 % des jeunes n'ont pris contact avec le réseau que pour bénéficier des services proposés par les missions locales ou les PAIO. Par ailleurs, quatre types distincts d'itinéraires de formation-insertion pour lesquels la dernière situation est connue ont été identifiés. Enfin, une quarantaine d'entretiens semi-directifs d'une durée d'une heure trente environ, conduits sur différents sites, permettent d'illustrer les groupes mis en évidence dans la typologie quantitative.

Si on prend en compte la situation des jeunes au moment où ils quittent le réseau, 30 % sortent avec un emploi au sens large, y compris les contrats aidés, ce chiffre croissant dans les six mois après la fin du dernier contact. Les itinéraires les plus insérants sont ceux du type 2, les «accessions à l'emploi» avec 50 % des jeunes en emploi à l'issue du contact avec le réseau dont 5 % en CDD ou CDI. Les «CFI courts» (type 3) restent en formation dans 60 % des cas et les

«parcours qualifiant longs» (type 4) ainsi que les «publics Paque» (type 5) dans 35 et 33 % des cas.

Dans les 16 mois suivant la fin de leur suivi par les missions locales ou les PAIO, deux jeunes sur trois ont repris contact avec le réseau d'accueil

Dans une enquête complémentaire (janvier 1996) menée auprès des conseillers des structures d'accueil sur 1 500 jeunes sans contact avec le réseau depuis plus de quatre mois, il s'avère que plus de 66 % de ceux-ci ont repris contact dans l'année qui a suivi, à la recherche d'un nouvel emploi ou d'une formation complémentaire.

Parmi les jeunes qui n'ont pas renoué le contact, 55 % sont en emploi, 16 % ont connu une période d'emploi mais ne travaillent plus, essentiellement en raison de la fin de leur contrat, et 29 % sont toujours au chômage.

Gérard OSBERT (DARES)

Philippe HEURTAUX
(INFOMEDIATION)

Patrick TAINGUY (TERSUD).

Tableau 6
Durée moyenne du contact avec le réseau
en fonction du niveau initial de formation

En nombre de jours

Situation à la sortie	Niveau initial			
	IV et plus	V	Vbis	VI
Demandeur d'emploi	148	169	185	200
Formation	188	238	289	342
Contrat emploi Formation	372	465	476	496
Emploi	317	448	625	465
Durée moyenne des itinéraires selon le niveau initial du jeune	296	478	639	603

Source : MTAS-DARES, Panel Tersud-1994.